

*LA FAMILLE ÉVOLUE ET DEMEURE VIVANTE*

**BULLETIN DE LIAISON**

**BONNES VACANCES**

Bulletin officiel de la Fédération des associations des familles monoparentales du Québec  
890, boul. Dorchester est, pièce 2320, Montréal H2L 2L4 (514) 288-5224

# SOMMAIRE

<b>Un changement à la présidence de la FAFMQ</b> .....	1
<b>Carnet</b> .....	2
<b>Vie associative</b> .....	3
. En parlant avec mon cœur...	
<b>Profil monoparental</b> .....	4
. Quelques heures dans la vie d'une ancienne petite fille	
<b>Dossier chaud</b> .....	6
Femmes et Actualités...	
<b>Consommation</b> .....	9
. Consommer pour les vacances . Les camps de vacances	
<b>Coin lecture et culture</b> .....	11
<b>La Couleur du temps</b> .....	12
. Qui je suis ...	
<b>Code d'éthique</b> .....	14
. La communication parent - enfant	
<b>En vac</b> .....	15

**Equipe de coordination:**  
Madeleine Bouvier, Aline Drouin,  
Lucie Dubuc, Lily Gaudreault,  
Colette Lepage-Viger, Bill Riley.

**Rédaction:**  
Madeleine Bouvier, Aline Drouin  
Céline Signori, Margot  
Beauséjour,  
Lucie Dubuc, Lily Gaudreault,  
Colette Lepage-Viger,

**Collaborations spéciales:**  
Lise Poudrier, Louis Gagné,  
Rachel, Pauline St-Jean.

**Mise en page et composition:**  
Céline Poirier Paquin

## Dépôt légal

**Reproduction permise en citant la source.**

**Les articles signés n'engagent que l'opinion de leur auteur(e)**

Photocomposition et impression:  
R.L.Q.

## Historique de la FAFMQ

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille, à l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social dès lors fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de la Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de «représentation».

## Objectifs et rôles de la FAFMQ

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'est engagée dans une démarche de réflexion collective de façon à repréciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires, elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants:

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

**La Fédération se veut un agent de changement social.**

# **UN CHANGEMENT A LA PRESIDENCE DE LA FAFMQ**

Par ce court billet, j'ai le plaisir de vous présenter la présidente par intérim de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ). Avant d'assumer ce poste Marie-France Pothier était déjà bien impliquée au sein de la Fédération.

Membre du bureau exécutif, d'abord comme trésorière et ensuite vice-présidente, elle est aussi notre représentante aux Regroupements nationaux et Fédérations dans le cadre du programme de la Direction générale de l'éducation des adultes et au Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF). Je ne peux passer sous silence les nombreuses fois où elle a si bien remplacé votre présidente.

Etant elle-même parent unique et coordonnatrice de l'association monoparentale La Source de Victoriaville, elle est bien sensibilisée à notre problématique. Souriante et accueillante, Marie-France met toujours beaucoup d'énergie dans ce qu'elle entreprend.

En votre nom, je lui transmets nos félicitations et lui assure aussi toute ma collaboration et celle de l'équipe de la permanence.

Longue vie à Marie-France!

Céline Signori  
ex-présidente

## **QUELQUES CHANGEMENTS AU SECRETARIAT PROVINCIAL**

A la suite du départ d'Huguette Limoges, le Conseil d'administration a vu la nécessité de réviser les descriptions de tâches des différents postes au secrétariat permanent de la FAFMQ et d'y apporter certains réaménagements.

C'est ainsi que les dossiers, que la directrice générale assumait en grande partie, sont maintenant le lot de l'agente politique et d'information, poste qui remplace l'ancien poste d'agente de liaison et d'information.

Par goût personnel, la directrice générale Madeleine Bouvier a demandé d'être mutée au nouveau poste d'agente politique et d'information. Le Conseil d'administration y a consenti et c'est donc le poste de directrice générale qui a fait l'objet d'ouverture de poste à l'intérieur de nos associations membres.

Le Comité de sélection formé d'une représentante des trois instances de la FAFMQ, du provincial, du régional et du local et de personnes de l'extérieur, a étudié les candidatures et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Il nous fait plaisir de vous présenter la nouvelle titulaire du poste de directrice générale, madame Céline Signori, bien connue des membres de la FAFMQ, des groupes de femmes et d'action communautaire, ainsi que des instances gouvernementales par son poste, occupé jusqu'ici, de présidente provinciale de la Fédération.

Céline Signori a d'abord fait ses armes dans les réseaux d'entraide relatifs à la monoparentalité en devenant la présidente fondatrice du Regroupement des séparé(e)s et divorcé(e)s de l'ouest (RSDO). Elle s'est impliquée dans plusieurs organismes communautaires tels le Refuge pour femmes victimes de violence, les comités d'école et de parents, les Louveteaux, les camps d'été pour enfants défavorisés et dans des activités pour adolescents.

**L'équipe toute entière est heureuse de souhaiter la plus cordiale bienvenue à la nouvelle directrice générale et l'assurer de son entière collaboration.**

# CARNET



Au menu ce mois-ci, à part nos chroniques habituelles, des sujets qui sont toujours d'actualité, dont les résultats d'une recherche sur la situation économique des femmes de l'Association Parents Uniques Laval. Nous parlerons aussi de santé mentale et de communication parents-enfants versus discipline. Cette dernière, quel que soit l'âge de nos enfants et la méthode qu'on utilise, n'est pas toujours facile à appliquer.

Afin de vous préparer à ce bel été qui frappe à nos portes, vous trouverez aussi des renseignements sur les camps familiaux, l'équipement et les possibilités de camping. Ne pas négliger aussi les informations que vous pouvez glaner dans vos régions auprès des CLSC, les centres de femmes et même certains refuges pour femmes et enfants victimes de violence. Des camps de jour sont aussi offerts par les municipalités à coût généralement abordable, alors faites aller vos doigts

Avez-vous appris comme moi une nouvelle très encourageante. "En 1987, au Québec, 53% des diplômé(e)s universitaires sont des femmes", les temps changent, mais ne nous réjouissons pas trop vite. On ne nous apprend rien en rajoutant qu'une femme enceinte sur six est bénéficiaire de l'aide sociale et qu'une sur cinq vit en dessous du seuil de la pauvreté.

Combien d'entre-nous, à la suite de la rupture, se retrouvent, dans l'un ou l'autre de ces situations? Les résultats de toutes les recherches à ce sujet sont alarmants; qu'arrivera-t-il de nous lorsque sonnera l'heure de la retraite? Allons-nous joindre les rangs des plus pauvres d'entre les pauvres... C'est aujourd'hui qu'il faut y voir! En essayant de toutes nos forces de profiter des programmes de retour aux études, des programmes de formation pour le retour à l'emploi ou de recyclage en cours d'emploi.

La tâche n'est sûrement pas facile surtout quand on a de jeunes enfants et que l'on se met à réfléchir aux dépenses inhérentes à l'emploi, comme, par exemple les coûts de la garderie. Il nous faut aussi vendre l'idée à nos jeunes filles que, quel que soit leur choix de vie, elles doivent toujours avoir "en tête et en coeur" de ne jamais dépendre de quelqu'un d'autre pour leur survie ou celle de leurs futurs enfants. **L'autonomie de la femme passe par son indépendance financière, on ne s'en sortira jamais autrement.**

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous et toutes les bénévoles qui militent au sein de nos associations locales et des comités régionaux. Merci pour le beau travail accompli; profitez de ces deux mois de relâche pour vous ré-energiser afin de pouvoir en septembre repartir de plus belle.

Laissez-vous caresser l'âme et le corps par la brise, le soleil et la plage. Passez du temps "privilégié" avec vos enfants, et ce faisant, laissez-vous aller à redevenir enfant avec eux. Mettez en veilleuse pour quelque temps le côté adulte et parent et retrouvez la petite fille ou le petit garçon qui sommeille en vous

A tous, je souhaite un merveilleux été et, à la prochaine.

**Céline Signoni**  
Directrice générale



## EN PARLANT AVEC MON COEUR ...

Extrait de l'Eclaircie mars-avril 1988

Je suis devenue ma meilleure amie.

Où en suis-je rendue après ce grand creux que fut pour moi l'automne? Que s'est-il passé? Pourquoi ai-je été envahie par cette angoisse terrifiante: peur de dormir, peur de mourir, peur de vivre! Eh oui! Après avoir parcouru un chemin difficile afin de vivre enfin pleinement ma vie, j'ai peur. Peur de quelque chose de tout à fait nouveau: LE BONHEUR.

Et si tu n'y avais pas droit à ce bonheur? Es-tu bien sûre de le mériter?

Et voilà! En plus de toute l'insécurité que me procure ce sentiment nouveau, ma pire ennemie se met de la partie et me remet en question. Elle me culpabilise, me dévalorise, m'insécurise. Elle ne m'apporte que des pensées négatives qui me détruisent sans cesse. Mais cette fois, c'était assez. Je ne l'ai pas laissée faire, je l'ai foutue à la porte de mon coeur et j'ai accueilli en moi une bien meilleure amie. Une amie qui m'aime, qui me pardonne et qui me permet d'être simplement humaine.

Il est très difficile de cheminer dans la vie, de créer de nouveaux projets et de foncer vers l'inconnu lorsqu'on est seule. Mais en réalité, personne n'est jamais seul. C'est alors que j'ai découvert en moi une amie qui peut me tenir la main dans les pires circonstances de ma vie et me donner ainsi le courage de dépasser mes craintes et de réaliser tous mes désirs.

Et comme ma meilleure amie l'aurait fait, j'ai appris à me gâter, à me récompenser et à me faire plaisir.

Je me suis permise de m'offrir des fleurs pour le beau travail que je fais afin d'amener mon fils à parler.

Je me suis permise de m'acheter des revues qui m'intéressaient même si ça dépassait mon budget pour la semaine.

Je me suis permise de faire le strict minimum dans la maison alors que j'étais malade.

Je me suis permise un dîner au restaurant après une demi-journée exténuante à l'hôpital Ste-Justine avec mes enfants.

Je me suis permise de sortir sans me sentir coupable de faire garder mes enfants.

Je me suis permise de me définir un territoire et de ne laisser ni mes enfants ni mes parents venir piétiner mon jardin.

Je me suis permise de remplir mon bas de Noël de cadeaux cette année.

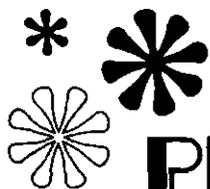
Je me suis permise, en un mot, de M'AIMER.

Et lorsqu'on se sent aimé, il nous pousse des ailes; des ailes qui nous permettent de voler aussi loin que l'on veut et de s'élever bien au-dessus de nos craintes.

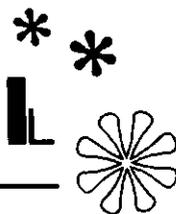
J'ai alors repris tous mes grands projets et j'ai dit adieu à tous mes soucis excessifs et injustifiés. A chaque fois qu'une pensée négative me traverse l'esprit, je la remplace par une pensée positive. C'est parfois difficile, mais ce n'est pas impossible. Et je sais que c'est la seule façon de passer de l'échec au succès.

Le bonheur, cet inconnu, je l'appri-voise tous les jours dans les moindres petites joies que la vie m'apporte. Et ceci, grâce à une alliée qui réside en moi et qui m'a dit: que oui, j'y ai droit et que oui je le mérite. Aujourd'hui je n'ai plus peur de vivre car je ne suis plus seule. Je suis devenue ma meilleure amie.

Rachel



# PROFIL MONOPARENTAL



## QUELQUES HEURES DANS LA VIE

### D'UNE ANCIENNE PETITE FILLE

Ma mère était une nomade en son genre. A un point tel, que je n'arrive pas à me rappeler tous les endroits où nous avons vécu entre 1943 et 1948, année de la naissance de ma demi-soeur F. Avant, de 1929 à 1943, j'habitais chez mes grands-parents, à la campagne, où ma mère m'avait déposée, dès l'âge de trois semaines, après s'être enfuie, (moi camouflée au fond d'un petit panier), de "l'Aide à la femmes", où elle m'avait mise au monde. C'était, entre autres vocations, une maternité où les jeunes filles engrossées venaient accoucher, partant presque toutes, les bras et le ventre vides, après quelques mois passés à effectuer divers travaux auprès d'autres femmes nécessiteuses, âgées ou malades.

Je n'ai que de vagues souvenirs de ces années, sans doute heureuses, auprès de mes jeunes grands-parents (ma grand-mère avait 37 ans à mon arrivée chez elle et mon grand-père 40) et de leurs derniers enfants, deux tantes adoles-centes et P., mon oncle, à peine mon aîné de 4 ans. Je sais, cependant, qu'il leur a fallu du cran pour affronter les sarcasmes campagnards et, du courage, pour nager ainsi, à contre-courant des bonnes moeurs de l'époque.

A cause de nos regards semblables, peut-être, mon aïeul a eu un coup de coeur pour moi. Ça été réciproque et ne s'est jamais démenti. Ma "mémère", femme généreuse et de bon sens, a donc fait une place pour moi dans sa nichée, et nous devînmes, dès lors, elle ma mère, moi son enfant.

Ma mère naturelle, vivant "en ville", où elle travaillait comme serveuse dans un restaurant, ne nous visitait que très sporadiquement, à raison d'une ou deux fois l'an. Je me souviens de quelques-uns de ses séjours chez nous; elle y faisait figure d'intruse, semant la discorde, criant fort et ne se gênant pas pour critiquer le laxisme de mon éducation (qu'elle voulait très stricte), leur façon de me vêtir et son insistance pour que je l'appelle "maman". Je ne la connaissais que peu et n'allais pas spontanément vers cette jeune furie blonde à talons hauts, dont les accès de maternité m'effrayaient tout à fait.

A l'approche de ma quatrième année, elle (ma mère naturelle) a décidé de se trouver mari, qui m'adopterait de surcroît, afin, disait-elle, que je sois munie d'un certificat de baptême en bonne et due forme quand j'entrerais à l'école. Ce qui fut dit, fut fait. L'écu, un italien plus âgé qu'elle et follement épris, hérita, (à son corps défendant, il faut le dire), de "l'honneur" d'être mon père.

Donc, un beau jour d'avril, ils s'amènent en bagnole à Saint-J. bien décidés à me ramener avec eux à Montréal. Je ne pleure pas, mais je suis terrorisée. Ma jeune tante D, braille comme un veau, personne ne parle, chacun à l'oeil humide. Je m'accroche à ma grand-mère mais elle ne me retient pas. Je me dirige seule vers l'auto. Je me sens trahie, abandonnée, livrée à moi-même, désormais. Je crois qu'au fond de moi, dès cet instant, je ne ferai plus confiance aux adultes. Et commence

pour moi le temps de la méfiance. 1953- Pensionnat Sainte-Angèle, rue Saint-Antoine, Montréal.

J'ai treize ans. Je suis en 1ère année Lettres-Sciences. Petite pour mon âge, impubère et sans poitrine, j'ai beaucoup de mal à m'intégrer à ces grandes jeunes filles, snobinardes et de bonnes familles pour la plupart, que j'envie et auxquelles je voudrais tant ressembler.

Bien sûr, je parle comme elles, j'imité leurs façons, du moins j'essaie, mais, mes écarts (erreurs) involontaires de langage et mon minable manteau noir, re-fait maison, avec son vieux col de rat musqué, ne les trompent guère sur mes origines modestes, et mes prétentions ne font pas le poids.

J'ai pour copines de substitut, une petite fille, vive et laide, M., dont le patronyme est allemand et qui a, comme moi, un affreux manteau, (de chat sauvage, cependant trop grand pour elle et élimé jusqu'au cuir), et des lunettes qu'elle remonte sans cesse sur son nez, d'un petit coup sec de l'index droit; l'autre c'est D., aux yeux verts en amandes, bordés de longs cils noirs et raides et au sourire qui laisse constamment entrevoir des dents magnifiques.

Trop flamboyants (on ne disait pas sexy en 1953) pour s'attirer la sympathie des religieuses et l'acceptation de ses compagnes, elle se colle peut-être à M., et à moi, pour flatter sa vanité de belle fille, mais aussi sans doute, pour se sentir, comme nous, moins seule.



M. est pensionnaire, tandis que D. et moi, sommes internes. C'est ma première année comme externe au pensionnat. Avant, j'étais pensionnaire. J'aime mon nouveau statut.

Je me sens importante, moins anonyme. Je prends allègrement, le tramway, très tôt, chaque matin, de la rue X où nous demeurons désormais, ma mère, ma demi-soeur et moi, dans une chambre unique, louée à la semaine, jusqu'à la rue Saint-Antoine, où je reçois "une bonne éducation", dicit, ma mère, au terme de laquelle, je formerai, dicit les Soeurs, "la crème de la société"...

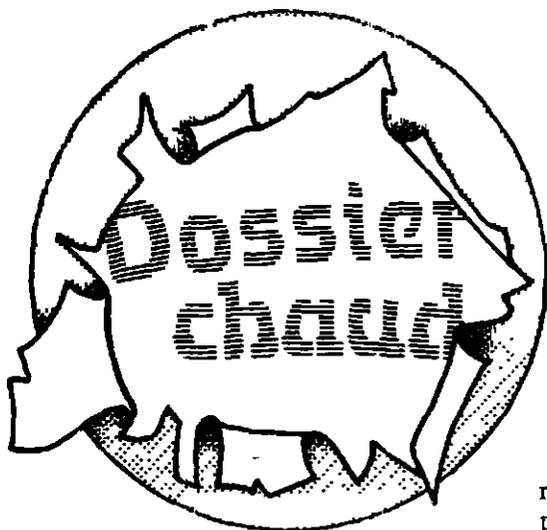
Si on habite là, c'est que ma mère, pour la ième fois, a quitté son mari. La raison joint à son instabilité naturelle, les cris, les coups, (donnés et reçus; ils se crépent copieusement le chignon, elle et son rital de mari) un béguin bien caché, que sais-je? Toujours est-il, qu'à ma grande joie, elle a refait ses valises et les nôtres et que nous n'habitons plus le vilain logis froid, sans baignoire, ni eau chaude du vilain Monsieur. Je ne dis rien, mais je jubile. J'ai une impression de victoire. Maman est très forte; folle certes, mais forte. Nous sommes seules, mais fortes. Rien de ce que son entourage peut lui dire, pour la convaincre de rester, quand elle décide de partir, ne la fait changer d'idée. J'aime assez cet aspect de sa personnalité. Elle a du cran. Elle est plutôt fine avec moi, quand elle le quitte. C'est comme si elle voulait se faire pardonner. Si elle savait... Je suis imperturbable.

Soeur Marie Alexandrine, la surveillante du groupe, me convoque, de la cour de récréation où je me trouve à ce moment, avec mes copines, au dortoir. Au dortoir, mais pourquoi? C'est pas vrai. Elle ne m'a pas fait ça. Je pleure ma rage contenue. Mes larmes ne tarissent pas, tant je rage intérieurement. La soeur croit que je souffre. Elle me console. Je la hais. J'ai honte de sa pitié. Je déballe lentement, en gestes précis, mon maigre butin, livré par ma mère, sitôt enfuie, sans même me voir, et le range de façon ordonnée dans la petite commode qu'on m'a assignée. Je suis à nouveau pensionnaire.

Lise Poudrier.

## FEMMES ET ACTUALITES...

Recherche de Pauline St-Jean  
sur la situation économique des femmes  
de l'association Parents Uniques Laval



L'association Parents Uniques de Laval Inc. a toujours été préoccupée par les améliorations qui pourraient être apportées aux conditions de vie des femmes séparées ou divorcées.

Nous croyons que la condition des femmes de Parents Uniques ressemblent étrangement à celles de toutes les autres femmes qui vivent une rupture. C'est pourquoi, pouvons-nous affirmer qu'aujourd'hui encore, beaucoup de femmes séparées ou divorcées vivent dans des situations économiques déplorable; en effet, le niveau de vie de plusieurs d'entre elles se situe sous le seuil de la pauvreté.

Cette situation s'avère d'autant plus vraie si l'épouse avait fait le choix (si choix il y avait) de ne pas travailler ou de travailler à temps partiel à l'extérieur de la maison; car pendant que madame s'occupait de l'entreprise familiale, elle ne se préoccupait pas de sa carrière et n'accumulait pas de fonds en prévision de sa retraite.

L'objectif du sondage que nous avons effectué auprès de notre clientèle sur la situation économique des femmes séparées ou divorcées est de démontrer qu'il existe un large fossé entre la situation économique (souvent excellente) que vivent les femmes quand elles sont mariées et la situation de pauvreté qu'elles doivent vivre après une rupture.

Cela oblige donc les femmes à retourner sur le marché du travail, alors que par contrat social, elles en ont toujours été écartées. Au moment de répondre à notre questionnaire, 62,1% des femmes interrogées avaient un travail rémunéré; 34,8% travaillaient à temps plein; 27,3% travaillaient à temps partiel. Cependant, d'après les

revenus déclarés (voir tableau Index 1), plusieurs d'entre elles travaillaient pour le salaire minimum ou à peine un peu plus.

Les femmes ont la garde des enfants dans plus de 80% des cas. Cependant, les montants des pensions alimentaires (voir tableau Index 1) sont trop bas pour qu'ils puissent aider les femmes à faire vivre leurs enfants déceimment. Il ne faut pas perdre de vue que plus les mères sont pauvres plus les enfants vivent pauvrement. De plus, bon nombre de femmes subissent une perte de revenus du fait que, bien que possédant une ordonnance de la Cour, elles ne réussissent pas à percevoir leur pension alimentaire ou elles doivent se contenter d'une minime partie de celle-ci.

Un autre facteur d'appauvrissement des femmes est la perte de certains avantages dont elles bénéficiaient avant la rupture tels que:

- assurance-médicaments
- assurance-dentaire
- donations
- assurance-vie

Par conséquent, il s'ensuit une diminution évidente du pouvoir d'achat chez la femme, qui éprouvera des difficultés à boucler son budget (ayant les mêmes besoins) avec bien souvent 30 à 35% du revenu habituel.

Il ressort de ce sondage que tant et aussi longtemps que le travail des femmes au foyer ne sera pas reconnu et qu'il n'y aura pas de partage égal des biens familiaux prouvant l'égalité des conjoints dans le couple, les femmes sortiront perdantes et appauvries lors d'une rupture et termineront leur vie dans la pauvreté.

### CONJOINTS DE FAIT

7.5% des femmes qui viennent à l'association vivaient une union de fait.

Les grandes lignes qui ressortent du sondage effectué auprès de ces femmes dont la moyenne d'âge est de 30 1/2 ans sont qu'elles ont le revenu le plus élevé après la rupture soit: 23,840\$ par année.

Cependant, si l'on tient compte du revenu familial qui était de 45,000\$ par année au moment de la rupture, ces femmes obtiennent très peu de pension alimentaire pour leurs enfants soit 35\$ par semaine par enfant. Toutes ces femmes ont dû avoir recours aux tribunaux pour obtenir du père de leur(s) enfant(s) une pension alimentaire et 6 femmes sur 10 (60%) ont de la difficulté à percevoir ou ne perçoivent pas du tout leur pension.

À la lueur de ces faits, nous croyons pouvoir affirmer que ce n'est pas en vivant des unions de fait que les femmes vont réussir à rendre les pères plus responsables envers leurs enfants. Nous constatons cependant que la plupart des femmes qui vivaient ce genre d'union étaient restées plus autonomes financièrement et par le fait même elles se retrouvaient moins démunies à la suite de la rupture.

Remarque: Cette analyse a été faite à partir des données que nous avons recueillies par le sondage.

Cependant, nous tenons à préciser que nous recevons régulièrement, à l'association, des femmes qui vivent une union de fait et pour qui la rupture est plus tragique.

En voici un exemple: Madame X, 26 ans, conjointe de fait depuis 7 ans, 2 enfants (2 1/2 ans et 1 1/2 ans) et dont le revenu familial se situe autour de 30,000\$ par année. Elle se retrouve après la rupture avec ses 2 enfants, une partie des meubles, 23\$ par semaine de pension alimentaire pour les enfants et des prestations d'aide sociale.

## SOCIÉTÉ D'ACQUÊTS

12,1% des répondantes étaient mariées sous le régime de la société d'acquêts.

Ces femmes dont la moyenne d'âge est de 32 ans ont peu d'années de cohabitation (8 ans en moyenne) donc peu de biens accumulés.

6 femmes sur 8 possédaient une maison depuis en moyenne 5 ans. Dans la presque totalité des cas la maison n'était pas entièrement payée et le couple avait encore des dettes hypothécaires.

Les femmes mariées sous ce régime sont celles qui se retrouvent avec le plus faible revenu après la rupture soit 14,234\$ par année pour une mère et 1,5 enfants et ce, malgré que 6 répondantes sur 8 soient sur le marché du travail.

7 femmes sur 8 ont obtenu pour elles et leur(s) enfant(s) une pension de 110,50\$ par semaine en moyenne (1 conjoint paie, 1 conjoint n'a jamais payé, 1 ne paie plus et le dernier paie 74\$ par semaine de moins que la somme accordée par le juge.)

3 répondantes ont obtenu pour leur(s) enfant(s) une pension d'en moyenne 44,50\$ par semaine (1 conjoint paie, les 2 autres ne paient pas).

Bien que le revenu familial ait été d'en moyenne 36,000\$ par année au moment de la rupture, 5 répondantes sur 7 affirment avoir de la difficulté à percevoir ou ne perçoivent pas du tout leur pension alimentaire. 4 de ces femmes se sont prévaluées du Service de perception des pensions alimentaires mais se disent insatisfaites, principalement à cause des délais trop longs.

Il est à noter que les femmes mariées sous le régime de la Société d'acquêts ont presque le même âge que les femmes ayant vécu une union de fait. Elles sont cependant beaucoup plus pauvres (14,234\$ par année pour la Société d'acquêts comparativement à 23,840\$ par année pour l'union de fait) et elles ont plus de difficultés à percevoir leur pension alimentaire (71,4% pour la Société d'acquêts comparativement à 60% pour l'union de fait).

## COMMUNAUTÉ DE BIENS

15,2% des répondantes étaient mariées sous le régime de la Communauté de biens.

Ces femmes ont en moyenne 44 ans et une sur deux a travaillé durant au moins la moitié de la vie commune.

Toutes ces femmes avaient une maison depuis en moyenne 17 ans et le revenu familial au moment de la rupture était de 38,000\$ par année. 7 répondantes sur 10 ont obtenu la moitié des profits lors de la vente de la maison.

Il est surprenant de constater que les femmes mariées sous ce régime se retrouvent, après en moyenne 21 ans de mariage, avec un revenu d'environ 15,000\$ par année alors que la moitié de ces femmes ont encore des adolescents à charge (2 en moyenne par famille).

7 femmes sur 10 ont obtenu une pension alimentaire par jugement.

2 répondantes ont obtenu pour elles et leur(s) enfant(s) une pension d'en moyenne 275\$ par semaine (1 conjoint paie, l'autre conjoint est sur le dépôt volontaire, en attendant la fin des procédures en divorce, la répondante reçoit des prestations d'aide sociale).

3 répondantes ont obtenu pour leur(s) enfant(s) une pension d'en moyenne 67\$ par semaine (1 conjoint ne paie pas et les 2 autres paient beaucoup moins que l'ordonnance du tribunal).

2 répondantes ont obtenu pour elles-mêmes une pension d'en moyenne 40\$ par semaine (1 pour le temps des procédures et présentement elle ne reçoit rien, l'autre reçoit 40\$ par semaine tel que spécifié au jugement; ce qui augmente son revenu au travail et le rend équivalent aux prestations d'aide sociale).

Autre fait surprenant, malgré que 71,4% de ces femmes aient de la difficulté à percevoir leur pension alimentaire, aucune d'elles ne s'est prévaluée du Service de perception des pensions alimentaires.

Même si elles étaient en communauté de biens aucune des répondantes n'est restée bénéficiaire de l'assurance-vie et seulement une répondante a obtenu une part du fonds de pension de son conjoint. Pour ce qui est des REER et des REA, ceux-ci sont tous restés la propriété du conjoint.

## SEPARATION DE BIENS

65,2% des répondantes étaient mariées sous le régime de la Séparation de biens (ou inégalité de partage des biens)

L'écart étant très grand entre la répondante la plus jeune et la répondante la plus âgée, nous avons cru bon afin d'obtenir des données plus précises de les diviser en deux groupes d'âge soit: les moins de 40 ans et les plus de 40 ans.

Dans le premier groupe d'âge, les répondantes ont en moyenne 34 ans et 3 femmes sur 4 ont travaillé durant au moins la moitié de la vie commune dont la durée est en moyenne de 11 ans.

11 femmes sur 16 avaient une maison depuis en moyenne 8 1/2 ans. Pour 7 d'entre elles le conjoint en était le propriétaire, 3 étaient en copropriété et 1 était propriétaire. Les femmes qui étaient copropriétaires sont les seules à avoir obtenu une partie des bénéfices lors de la vente de la maison.

11 femmes sur 16 ont déclaré avoir eu une donation par contrat de mariage. 6 répondantes avaient une donation de meubles soit: tous les meubles, ou pour un maximum de 5,000\$. Elles les ont obtenus lors du jugement. 6 répondantes avaient des donations d'argent mais pour 5 d'entre elles ces donations étaient pour cause de mort et sont par conséquent devenues caduques au moment du divorce.

4 femmes sur 16 ont obtenu une prestation compensatoire variant entre 5,000\$ et 15,000\$. 2 répondantes avaient travaillé à temps plein durant toute la vie commune, 1 répondante collaborait étroitement au travail de son conjoint et la 4<sup>e</sup> reçoit sa prestation sous forme de rente à tous les mois, mais elle ne reçoit pas de pension alimentaire pour ses enfants de 7 et 9 ans.

15 femmes sur 16 ont obtenu une pension alimentaire par jugement.

4 répondantes ont obtenu pour elles et leur(s) enfant(s) une pension d'en moyenne 50\$ par semaine (2 ne reçoivent rien, 1 reçoit le quart (1/4) de la somme accordée et 2 ont de la difficulté à percevoir leur pension).

47% des répondantes ont affirmé ne pas percevoir ou avoir de la difficulté à percevoir leur pension. Cependant, seulement 1 femme sur 4 s'est prévaluée du Service de perception des pensions alimentaires.

Ces femmes dont le revenu familial était de 42,000\$ par année et qui ont la garde dans 100% des cas de 2 enfants, en moyenne se retrouvent avec un revenu d'environ 19,600\$ par année après la rupture.

Dans le deuxième groupe d'âge, les répondantes ont en moyenne 45 ans et 1 femme sur 2 a travaillé durant au moins la moitié de la vie commune dont la durée fut en moyenne de 20 ans.

25 femmes sur 27 avaient une maison depuis en moyenne 15 ans. Pour 18 d'entre elles le conjoint était propriétaire, 4 étaient en copropriété et 3

étaient propriétaires. 2 répondantes ont obtenu la maison. Il faut cependant préciser que pour ces 2 femmes le revenu familial annuel était de 80,000\$ et 103,000\$ et qu'après la rupture le revenu de ces femmes est tombé respectivement à 20,800\$ et 31,500\$. 1 répondante a obtenu la moitié des bénéfices de la vente de la maison; elle avait travaillé durant toute la période de vie commune. Elle n'a rien eu d'autre, pas même les meubles seulement une pension alimentaire de 40\$ par semaine pour son enfant de 9 ans. Il est bien entendu que les femmes qui étaient copropriétaires ont obtenu la 1/2 des bénéfices de la vente de la maison.

26 femmes sur 27 ont déclaré avoir une donation par contrat de mariage. 17 répondantes avaient une donation de meubles soit tous les meubles ou pour un maximum d'en moyenne 5,000\$. Elles les ont obtenus lors du jugement. 18 répondantes avaient des donations d'argent mais pour 12 d'entre elles ces donations étaient pour cause de mort et sont tombées en désuétude lors du divorce. Les 6 autres les ont reçues; le montant variait entre 5,000\$ et 25,000\$.

1 seule répondante a obtenu un montant compensatoire de 25,000\$. Le revenu familial était très élevé et elle avait travaillé durant la vie commune.

21 femmes sur 27 ont obtenu une pension alimentaire. 11 répondantes ont obtenu pour elles et leur(s) enfant(s) une pension d'en moyenne 214\$ par semaine (8 reçoivent le plein montant, 1 perçoit sa pension sans difficulté, 1 ne reçoit rien et l'autre reçoit 100\$ par semaine de moins que prévu dans son jugement).

5 répondantes ont obtenu pour elles-mêmes une pension alimentaire d'en moyenne 58\$ par semaine (1 femme sur 5 a de la difficulté à percevoir sa pension).

38% des répondantes ont affirmé avoir de la difficulté à percevoir ou ne pas percevoir leur pension alimentaire.

62,5% de ces femmes ont eu recours au Service de perception des pensions alimentaires.

\* Sous le régime de la Séparation de biens, les seules femmes qui ont eu droit à une partie de la maison sont:

- celles qui étaient copropriétaires
- celles qui ont collaboré au commerce

du conjoint

- celles qui ont travaillé à l'extérieur de la maison durant toute la vie commune (pour quelques cas).

Voilà un indice de plus pour affirmer que le travail de la femme au foyer n'a aucune valeur marchande. Il n'est pas comptabilisé comme étant un apport au patrimoine commun.

Alors que le revenu familial des couples mariés sous la Séparation de biens est le même pour les plus et les moins de 40 ans, il est curieux de constater qu'après la rupture, le revenu annuel de ces femmes diffère comme suit du revenu antérieur:

- moins de 40 ans : 62,5%
- plus de 40 ans : 59,2%

Nous croyons que la différence vient du fait que la proportion des femmes qui travaillent à temps plein est beaucoup plus élevée dans le groupe des moins de 40 ans (80%) que dans le groupe des plus de 40 ans (26%) et nous supposons que les femmes qui travaillent à temps plein ont des emplois mieux rémunérés que celles qui travaillent à temps partiel.

Nombre de répondants 66	Conjoints de fait	Société d'acquêts	Séparation de biens - de 40 ans	Séparation de biens + de 40 ans	Communauté de biens
% par régime	7,5%	12,1%	24,2%	41%	15,2%
Age au moment de la rupture	30, 1/2 ans	32 ans	34 ans	45 ans	44 ans
Durée de vie commune	6 ans	8 ans	11 ans	20 ans	21 ans
Nombre d'enfants	1	2	2	2,6	2
Age au moment de la rupture	3 ans	7 ans	9 ans	12 1/2 ans	14 1/2 ans
Revenu familial (au moment de la rupture)	\$45,000	\$36,600	\$42,000	42,000	\$38,000
% des femmes sur le marché du travail					
Temps plein:	60%	50%	50%	22,2%	20%
Temps partiel:	20%	25%	12,5%	37%	30%
Pension alimentaire (par semaine) par enfant:	\$35	\$44.50	\$50	\$70	\$67
mère et enfant:	---	\$110.50 (11/2 enf)	\$155 (2enf.)	\$214 (1,6enf.)	\$275 (2 enf)
femme:	---	---	---	\$58	\$40
Difficulté à percevoir la pension	60%	71,4%	38%	38%	71,4%
Revenu de la femme après la rupture * **	\$23,840	\$14,234	\$19,636	\$14,784	\$15,279

\* Régime légal en vigueur depuis 1970. Ce régime a remplacé la Communauté de biens.

\*\* Régime légal avant 1970.

\*\*\* Ce montant inclut toutes les sources de revenus (travail, pension alimentaire, aide sociale, etc.)

## CONSOMMER POUR DES VACANCES

### Le goût du camping

Cette année, vous avez décidé de prendre vos vacances avec toute la petite famille: au grand air et au Québec peut-être? Vous n'avez pas un gros budget et vous avez le goût de tenter une nouvelle expérience /... Pourquoi pas le camping?

Des milliers de Québécois et Québécoises profitent chaque année des beautés de la nature dans les centaines de terrains de camping de la province. Il y en a vraiment pour tous les goûts et toutes les bourses.

Si l'on tient compte des différents loisirs d'été qu'il est possible de réaliser en famille, le camping est sans doute parmi les plus économiques.

Quel que soit le sport ou l'activité, il faut commencer par le commencement et investir un peu. Mais faut-il être équipé "aux as" avant même de savoir si l'on adoptera ce mode de vacances chaque année et s'il plaira à tous les membres de la famille?

Les campeurs novices auraient donc intérêt à discerner l'essentiel du superflu, car les accessoires de camping sont innombrables et leur coût fort diversifié.

Vous hésitez à faire un tel investissement? Vous avez bien raison. D'autant plus que l'achat du matériel n'est pas la seule solution possible à l'exercice du camping. Cherchez dans votre entourage! Il y a sûrement des mordus du camping qui souhaiteront partager leur enthousiasme pour ce loisir, en même temps qu'une partie de leur équipement.

En fait, les gros accessoires peu fragiles et très coûteux tels une tente, un réchaud ou un sac à dos peuvent être empruntés aux amis. Ce sont surtout les accessoires plus personnels comme un sac de couchage, un matelas ou les articles de cuisine qui sont plus délicats à prêter ou emprunter.



En ce qui concerne la tente, voici quelques critères à observer, si vous souhaitez vraiment vous en procurer une:

.L'espace disponible: combien d'adultes et d'enfants y logeront?

.Quelles fonctions devra-t-elle remplir? Servira-t-elle de dortoir uniquement ou également de salle de jeu?

.Quel est votre mode de transport? Dans votre sac à dos, à bicyclette, en voiture?

.Quel type de camping ferez-vous? Camping sauvage (peu de commodités), dans une base de plein air (avec café-téria), dans un terrain commercial (avec aire de restauration)?

.Effectuerez-vous plusieurs déplacements avec votre matériel? Serez-vous seule (seul) à transporter la tente et tous les accessoires? Si oui, le tout devra être léger!

.Avant d'acheter, consultez les petites annonces pour trouver du matériel usagé: les bonnes occasions sont nombreuses surtout lors du grand ménage du printemps. Demandez des conseils ou posez des questions au propriétaire des accessoires en vente pour connaître l'utilisation qui en a été faite et les raisons de la vente: ça aide à réfléchir, d'échanger avec "un connaisseur".

.Au moment de choisir la tente, pensez au côté pratique du voyage et à vos "petits compagnons". La facilité du montage de la tente devrait être le premier critère guidant votre choix. A cet égard, les tentes à structure autoportante sont avantageuses. Pratiquez-vous à la monter avant de partir. Le double-toit n'est pas un gadget, au contraire, c'est un accessoire essentiel quant on campe au Québec: la pluie dérangera peut-être vos activités durant le jour, mais au moins vous dormirez au sec.

.Comment vous entendez-vous avec les moustiques? Vous aiment-ils au point de vous coller jour et nuit? Dans ce cas, mieux vaut prévoir une bonne moustiquaire anti-brûlots.

.Le sac de couchage est un des seuls accessoires pour lesquels vos besoins "intimes" sont vraiment importants.

-Voudrez-vous jumeler votre sac?

-Etes-vous frileuse (frileux)?

-L'isolant par excellence, c'est le duvet, mais son prix est très élevé (parfois plus de 200\$). Par ailleurs, le duvet perd de ses propriétés à l'humidité et devient très lourd. D'autres fibres isolantes peuvent offrir un confort équivalent: le Polarguard, certains types de mousse.

## LES CAMPS DE VACANCES

Vérifiez le fonctionnement de la fermeture-éclair, les coutures et les dimensions exactes: déballez le sac que vous avez choisi pour en examiner la solidité et la confection.

.Le sac à dos. A moins de faire du vélo-camping ou de la randonnée, vous pouvez toujours utiliser un sac de voyage ordinaire. Mais si vous vous procurez un sac à dos, vérifiez la solidité du tissu (du nylon de préférence) et de l'armature (en métal ou en fibre de verre). Tenez compte de votre résistance et de l'espace dont vous disposez pour choisir les dimensions du sac: une fois rempli, pourrez-vous le transporter ou le loger durant l'excursion?

Enfin, pour faciliter votre magasinage, voici une liste de quelques accessoires et de leur prix.

### Le kit du campeur

Accessoire	Qualité	
	prix/économique	
	prix/luxe	
Tente	100\$	400\$
Sac de couchage	40\$(polyester)	200\$
Réchaud	20\$ (un rond)	120\$
Trousse de premiers soins	2,50\$	10\$
Sac à dos	30\$	150\$
Matelas de sol	10\$	25\$
Gamelle	5\$/couvert	
Lampe de poche	5\$	20\$

Associez toute la famille à votre magasinage pour mieux préparer votre séjour de camping et pour que chacun se fasse une bonne idée des vacances qui s'en viennent.

Et puis, si vous n'avez pas l'équipement idéal lors de la première excursion, au fond ce n'est pas si grave. Même au Hilton... tout n'est pas parfait!

L'Association des camps du Québec fait sa publicité en affirmant: "**Un camp de vacances, c'est par-dessus tout une vie de groupe intense et dynamique!**" Dans l'édition 1988 de son Annuaire des camps du Québec, l'Association nous fournit des renseignements précieux pour choisir un camp de vacances pour la famille, les enfants seulement, les personnes âgées ou encore les groupes ayant certaines contraintes physiques ou mentales.

### Faire un choix

Voici quelques conseils extraits de l'Annuaire pour vous aider à déterminer l'établissement qui agrémentera le mieux vos vacances ou celles de vos enfants:

.Consulter chaque membre de la famille pour connaître ses goûts et ses besoins, et surtout pour savoir si l'idée de passer ses vacances dans un camp est acceptée;  
 .Demander des propositions quant au site, à la région, au type d'activités souhaitée: montagne, lieu familier, sport, plein air, etc;  
 .Pour un premier séjour, réserver d'abord une courte période pour faciliter l'expérience et limiter les inconvénients en cas de déception;

.Visiter quelques camps avant de faire un choix. Au besoin, demande de l'information sur le ou les camps qui vous semblent les plus intéressants au directeur du camp lui-même;

.Demander aux parents de votre voisinage s'ils ont connu cette expérience, s'ils ont des recommandations à vous faire ou s'ils ont l'intention d'inscrire leurs enfants dans un camp eux aussi. Les enfants aimeront peut-être mieux passer leurs vacances avec leurs amis.

Pour obtenir l'Annuaire des camps du Québec, on s'adresse à:  
 l'Association des camps du Québec  
 (514) 252-3113 ou (sans frais)  
 1-800-361-3586

D'autre part, le Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF) (tél.:1-514-252-3118) offre les publications suivantes:  
 -Une alternative à balconville... les groupes familiaux.  
 -Les camps familiaux - Répertoire 88.

**Lily Gaudreault**  
 Agente d'information  
 Office de la protection  
 du consommateur

**BONNES VACANCES !**





## Coin lecture et culture

### **Croisière,**

de Janine Boissard, éd. Fayard, 1988,  
322 p., 24.95\$.

Ce dernier roman de Janine Boissard nous offre une belle croisière de luxe à bord du Renaissance voguant vers l'île de Crète, Rhodes et Istanbul.

Les personnages Estelle et Chloé voient s'ouvrir à elles un monde de fête et d'abondance, mais parfois aussi de souffrance cachée. Qui est Laure, cette petite fille trop maigre qui se prétend "passagère clandestine"? Arnaud est cloué dans son fauteuil roulant pendant que Martin Dorfmann sait si bien dissiper sa détresse sous le rire. Chacun fait la découverte passionnante d'autrui et de soi-même.

Suspense et émotion, amour et espoir sont sans cesse présents dans cette nouveauté de Janine Boissard.

Un second tome de **Croisière** intitulé **Les pommes d'or** sera bientôt publié.

### **Le chemin le moins fréquenté**

de Scott Peck, traduction du titre original **The Road less Traveled**, éd. Robert Laffont, 1987, 378 p., 19.95\$.

Comment apprendre à vivre avec la vie, voilà le message essentiel de cet ouvrage. Un livre-guide qui a déjà modifié la façon d'agir et de penser de milliers de personnes depuis sa publication originale aux E.U. en 1978.

L'auteur, le Dr. Peck, est un psychiatre "différent" qui ne s'embarasse ni de discours théorique ni de jargon psychanalytique: il parle au coeur et à la raison. Son approche est celle d'un médecin de l'âme.

**Le chemin le moins fréquenté** est en définitive le plus court chemin d'un homme à une femme, d'un enfant à ses parents, de soi-même à soi-même.

### **Sarah Bernhardt: le rire incassable,**

de Françoise Sagan, éd. Robert Laffont,  
1987, 246 p., 14.95\$.

Cette biographie de Sarah Bernhardt, la première dame du théâtre français, est non traditionnelle. Pour sa première expérience de biographe, Françoise Sagan, contrairement à tous ceux et celles qui ont encensé ou condamné Sarah, a choisi d'interroger directement son héroïne. Ce genre de dialogue entre Françoise et Sarah nous révèle une Sarah plus vraie, plus brûlante, plus drôle que celle que nous connaissions jusqu'ici.

Elle est drôle jusque dans les moments les plus tragiques de son existence, d'où le titre du livre **Le rire incassable**.

Quant à l'auteure, dans ce portrait-écho de Sarah Bernhardt, elle pétillait d'intelligence, de verve et d'esprit.

Cet ouvrage fait partie de la **Collection Elle était une fois**, dirigée par Marie-Joséphine Guers. C'est une collection de biographies nouveau genre entre une femme d'aujourd'hui et une femme du temps jadis.

Aline Drouin

### **Limonade tout était si infini**

#### **Cixous, Hélène,**

**Editions des femmes, Paris. 1982.  
305p.**

J'étais étudiante en lettres, disposant de tout mon temps pour lire, lorsque j'ai découvert **Limonade tout était si infini**. Séduite d'abord par la délicatesse orientale de sa couverture et par la fraîcheur de son titre, cette lecture m'a délectée - je savourais chaque phrase - et j'ai regretté qu'elle dût finir. Quoique je sois passionnée de lecture, cela m'arrive rarement.

J'ai relu ce livre dans une tout autre situation. Nouvelle mère, correctrice à la pige, je cours après le temps, la fatigue sur les talons. La lecture a été plus difficile, exigeant une attention constante. Je devais souvent lire à voix haute comme pour la poésie. On ne peut pas se reposer sur des phrases ni même sur des structures de phrase prévisibles. Mais c'est un plaisir que la variété inventive des formes. Plusieurs phrases n'ont pas de sujet, car on ne désigne pas le personnage principal - une femme amante d'une autre femme. Ce procédé évite la répétition fastidieuse de "elle". L'auteure concentre ses phrases, ainsi, les articles définis, mots qui ne portent pas de sens, disparaissent parfois. Un passage du journal de la femme est presque télégraphique dans son urgence de dire l'essentiel. Hélène Cixous atteint un équilibre fragile, entre le nouveau langage nécessaire pour rendre une expérience unique et le langage commun, pour la partager. Elle anime le français, lui insuffle des rythmes étonnants, lui communique de la sensualité. L'effort de lire est récompensé par le goût de vivre. On emprunte le rythme lent d'une femme attentive aux petites choses quotidiennes. On ressent et on pense à travers elle. Sa réflexion est un bonheur. On comprend qu'en prenant le temps de penser la vie, superficiellement répétitive et ennuyeuse, chaque détail sensible - un fruit, la voix de l'être aimé - recèle des trésors de sens. Et à son tour la pensée éveille et affine la sensibilité. La conscience de la mort donne le courage de vivre chaque instant. Le divorce est une mort contre laquelle il faut lutter. Qu'on réussisse ou non à l'éviter, l'existence insatisfaisante ne peut plus continuer. Pour l'homme et la femme, ensemble ou séparés, c'est le début d'une vie fidèle à ce qu'ils sont, à ce qu'ils désirent.

J'ai une seule réserve. Je crois qu'un homme pourrait être blessé par l'image

**Suite à la page ...13**



QUI  
JE  
SUIS ...

Voici la couleur du temps, il a la couleur de mes saisons.

Margot B

Je suis femme.

Je suis amour et chansons,  
Je suis de toutes les saisons.

Viens mon frère, viens ma soeur, retournons ensemble, pour un moment, dans le doux pays de notre enfance. Goûtons de nouveau les naïfs bonheurs en allés.

Nous étions douze chez-nous. La vieille maison qui nous abritait était pleine à craquer. Chacun des ses recoins grouillaient de vies encloses. Comme la poule rassemble ses poussins sous son aile pour les mieux protéger, c'est sous son toit vétuste que nous aimions nous serrer les coudes, nous réchauffant de notre amour et de notre joie de vivre.

Ecoutons cette voix qui chante. C'est la voix de notre mère. Douce et berçante, elle devenait force et énergie; nous invitant sans cesse à suivre, dans la joie ou dans la peine, le rythme de la vie en marche. C'est elle qui, soutenant nos pas chancelants, nous permit de grandir. La paix et l'insouciance, ces cadeaux de l'enfance, elle nous les donna à chaque jour. Forts de ce pain quotidien, c'est avec confiance que nous avons abordé les chemins de notre destin. Il fallait choisir notre voie. L'enthousiasme de nos jeunes ans et la verdeur de nos projets mirent fin à nos hésitations. C'est à pleines mains que nous avons saisi la vie.

Dansent les jours,  
Chantent les heures,  
Il n'est de vrai que ce vert printemps.

Puis, vint l'été; nous étions devenus des femmes et des hommes prêts à bâtir. Délaissant la rivière de notre enfance, nous avons mis le cap sur d'autres mers.

Viens mon compagnon de route, viens mon amour, ensemble nous réaliserons nos plus beaux rêves. L'horizon est vaste, et profond est l'appel. Dans l'ardeur de nos vingt ans nous y avons répondu.

Ah, la plénitude de ces midis d'été!

Ils étaient pourpres, flamboyants et chauds de l'effervescence de nos travaux et de nos réalisations. Tout était à faire, nous semblait-il; tout pouvait se faire. Nous avons bâti, remodelé, inventé des conceptions nouvelles.

A cette époque, j'étais navire. Mes flancs recelaient une précieuse cargaison. Mes enfants, ces trésors inconnus, je me devais de les mener à bon port en les protégeant des intempéries qui nous guettaient. Saurai-je amener chacun à sa destination? Ces îles inconnues de moi qui leur étaient destinées, seraient-elles des terres hospitalières? Pourrai-je éviter les noirs écueils, les dérivages sans fin ou les enlissements sur des plages trop blondes? Ces questions étaient le flux et le reflux des vagues incessantes d'une mer, tantôt calme tantôt secouée de tempêtes.

Où étais-tu, toi l'époux et le père durant ces longues traversées? Hélas, tu nous fus terriblement absent. Tu étais l'armateur qui laisse s'éloigner les

latitudes; tout en se réjouissant du succès de l'odyssée.

A cette époque, j'étais terre. Terre accueillante et chaude pour les semences nouvelles. Terre enveloppante et patiente pour les jeunes pousses qui timidement s'ouvraient au jour tout neuf. Terre nourricière et sûre pour la vie qui veut sourdre en une luxuriante floraison.

Dansent les jours,  
Chantent les heures,  
Il n'est de vrai que le pourpre éclatant de cet été.

Après les semailles, ce fut le temps de la moisson. C'est l'éclatement d'une joie collective qu'apporta l'automne avec l'or de ses feuilles et l'abondance de ses fruits. Le travail à faire étant fait il n'y avait qu'à moissonner. Le vent modula une invitation au repos. Les arbres, si beaux, perdirent peu à peu leurs feuilles, et leurs branches dénudées, se balançant dans le vent, émettaient leurs signes. Elles découvraient un ciel d'une tendre et émouvante luminosité, comme ces choses qui vont bientôt finir. L'or et le noir se mariaient avec un égal bonheur au firmament et aux creux des sillons mouillés.

C'était l'or de nos cinquante ans, cela. L'automne nous invitait à un temps d'arrêt. Les oiseaux, eux-mêmes, se rassemblaient pour de longs conciliabules, cessant de voler et virevolter comme ils l'avaient fait tout l'été.

Dansent les jours,  
Changent les heures,  
Il n'est de vrai que l'or fauve de  
cet automne.

Les pins de la forêt, plus grands que  
les autres arbres, voient l'hiver  
s'avancer. Mais bien vite toutes les  
collines, toutes les montagnes, toutes  
les maisons avec les humains dedans  
sont enveloppées du blanc de la neige.  
Les sons arrivent feutrés et le silence  
est roi. Parce que le silence est roi,  
l'intériorisation et le recueillement  
nous habitent.

Les dépouillements inévitables ap-  
portés par les ans ont préparé l'âme et  
le coeur à vivre leurs vérités essen-  
tielles: la pureté et l'amour. Une page  
blanche reste à écrire avec, peut-être,  
des mots nouveaux pour dire. Des  
mots qui auraient une résonance en  
ceux qui les entendraient parce qu'ils  
laisseraient passer la lumière. Lumière  
d'un pâle soleil d'hiver dans un azur  
incroyablement net; ou bien, lumières  
froides et scintillantes comme dia-  
mants de nos claires nuits. Comme si  
tous les soleils du cosmos, atteignant  
notre terre, étaient réverbérés par la  
blancheur de la neige.

Et maintenant, mai, j'attends et  
j'espère. Quand est-ce que se ravivera  
ma joie? Mon coeur battra-t-il de  
nouveau au rythme d'un amour vrai?  
Viens me connaître, toi, l'inconnu.



Viens découvrir en moi des richesses  
encore inexplorées, si tu le veux.  
Ensemble, nous unirons nos deux  
solitudes; ensemble, nous réchauf-  
ferons nos hivers frileux. Nous en  
ferons un havre de tendresse et de  
repos.

Viens, mon inconnu, connais-moi si  
tu le peux. Je saurai te reconnaître...  
"Passent les nuits"  
"Sonnet des heures"  
"Les temps s'en vont"  
"Je demeure" (G. Apollinaire)

---

### Coin lecture et culture ..... Suite de la page 11

de son sexe que renvoie ce livre comme  
je l'ai été souvent par l'image de la  
femme qui se dégage de la littérature  
masculine du passé. Bien que Cixous  
nuance sa distinction entre les sexes en  
disant que l'on dévalorise le masculin  
par rapport au féminin. Il serait peut-  
être temps d'oublier le sexe des qualités

et considérer celles-ci comme les  
qualités différentes composant un être  
humain accompli. Je souhaiterais qu'on  
montre la richesse de ses deux aspects  
de la vie, que je désigne sommairement  
par "faire" et "être", et leur défaut s'ils  
ne sont pas équilibrés l'un par l'autre à  
l'intérieur de la même personne.

L'homosexualité, qui dans ce livre tend  
à séparer irrémédiablement les sexes,  
pourrait nous apprendre que ce n'est pas  
nécessairement la différence des sexes  
qui fonde l'amour mais la différence et  
la complémentarité de deux êtres  
humains.

Lucie Dubuc

## LA COMMUNICATION PARENT - ENFANT

### La discipline

En éducation, il n'y a pas de recette magique. Chaque époque a ses valeurs, chaque parent a son style et chaque enfant a sa façon de réagir. Mais il est possible malgré tout d'établir quelques grands principes qui peuvent guider les parents qui tentent d'inculquer à leurs enfants une discipline personnelle.

Premier principe: Faire de la discipline, ce n'est pas soumettre les jeunes aux volontés des adultes. C'est plutôt leur apprendre à se contrôler eux-mêmes pour qu'ils deviennent peu à peu autonomes. Discipline serait donc synonyme de maîtrise de soi.

Au tout début de la vie, l'enfant est totalement dépendant de ses parents pour la satisfaction de ses besoins de base (alimentation, affection, sécurité, etc.). Mais rapidement, en particulier avec l'apprentissage de la marche et du langage, tout un monde s'offre à lui. Il va explorer physiquement cet univers, communiquer verbalement avec son entourage, par le jeu surtout. Mais l'enfant ne connaît pas ses limites, il s'épuise, se met en situation de danger, oublie de satisfaire ses besoins élémentaires (sommeil, nourriture, etc.), n'apprend pas à respecter les autres. Et il devient très insécure car il a peur de l'intensité de ses sentiments et impulsion. Il doit sentir que quelqu'un l'arrête, le frustre, l'aide à se contenir.

Comment peut-on aider un enfant à se contenir? De deux façons principales: D'abord, en prêchant par l'exemple; on ne le dira jamais assez, l'enfant modèle son comportement sur celui des adultes qu'il aime. Et il détecte très vite les contradictions du genre: "Fais ce que je dis, mais pas ce que je fais"

Le deuxième moyen est de demander à l'enfant de se conformer aux règles et valeurs que vous jugez importantes. Mais ces règles doivent être adaptées en fonction de l'âge de l'enfant. Dans la petite enfance, elles sont imposées de l'extérieur; l'enfant les respecte pour faire plaisir à papa ou à maman.

A l'âge scolaire, l'enfant a déjà acquis un bon contrôle de lui-même; les règles deviennent comme un code de la loi qui permet de faire partie du groupe des pairs. Mais l'enfant a encore besoin de l'encouragement de l'adulte pour canaliser ses énergies d'une façon positive, en particulier sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan social et au niveau des activités.

L'adolescent, lui, est un peu comme l'enfant de deux ans. Ses nouvelles possibilités à tous les niveaux du développement (physique, affectif, intellectuel) lui ouvrent plein de nouveaux horizons. Il va explorer son univers, vivre toutes sortes d'expériences. Il cherche à se construire son propre système de règles et à affirmer sa personnalité, il s'opposera donc aux règles de ses parents. Il est très important que ces derniers continuent d'offrir un cadre solide, c'est-à-dire des valeurs claires et fermes, qui ne doivent

plus être imposées mais proposées comme une alternative; c'est l'heure des choix; l'adolescent doit faire les siens pour devenir adulte.

Deuxième principe: Il ne peut y avoir de discipline efficace sans climat affectif chaleureux dans la famille. L'enfant doit sentir que c'est par amour pour lui que ses parents l'encadrent ainsi, même s'ils se mettent en colère, à l'occasion, pour faire respecter les règles. L'enfant ne peut alors qu'y répondre puisque, ce qu'il désire le plus au monde, c'est d'être aimé de ses parents.

Troisième principe: Encourager vaut mieux que punir. Féliciter un enfant pour son bon comportement a plus d'impact que de le punir pour un comportement indésirable, car en encourageant, on indique à l'enfant ce qu'il est bien de faire tandis que punir n'indique que ce qu'il n'est pas bien de faire.

Louis Gagné, M.Ps.

Psychologue

Centre de Psychologie Goun





## Fisc-Egalité

Le Conseil du statut de la femme a produit un vidéo de 25 minutes intitulé Fi\$e-Egalité, un trésor à partager, qui veut démystifier la fiscalité. Ce vidéo traite notamment des programmes sociaux, universels et sélectifs de l'impôt progressif, des dépenses fiscales et des réformes suggérées.

On peut emprunter **gratuitement** ce vidéo en s'adressant à la **C i n é m a t h è q u e** du Ministère des Communications 1601, boul. Hamel ouest Québec  
Tél.: (418) 643-5168

## L'Amour... A quel prix?

Film de Sophie Bissonnette, produit réalisé et distribué par l'Office national du film du Canada. Couleur-16MM-U.MATIC VHS BETA durée 64 minutes 52 secondes. En résumé:

Portrait des relations affectives et financières entre les hommes et les femmes à la fin des années 80.

Témoignage émouvant de trois femmes. A travers les récits de ces femmes, chefs de famille.

L'Amour...A quel prix? montre non seulement comment la dépendance économique à l'intérieur du mariage mène les femmes à la pauvreté... mais révèle aussi, à quel point cette dépendance est inscrite au coeur même des structures sociales et politiques et comment l'idéologie, que ce soit par le biais des téléromans, de la littérature ou de la publicité, contribue à la maintenir.

Plus qu'un bilan sur la situation économique des femmes, L'Amour...à quel prix? rend compte de l'importance que celles-ci accordent maintenant à leur autonomie et nous renvoie, avec beaucoup d'humour un portrait troublant des relations affectives et financières entre les hommes et les femmes à la fin des années '80. "J'ai

moins peur de vieillir que de tomber en amour"! dira Thérèse. L'ancien contrat social entre les sexes a éclaté...quelle forme prendra-t-il dans l'avenir?

Ce film est un excellent outil de discussion et de sensibilisation dans nos associations. A recommander. Office national du film du Canada 1988

Service de l'information, de la publicité et de la promotion C.P. 6100- Succursale "A" Montréal, Québec H3C 3H5

## L'Institut de Thérapie Psycho-Corporelle inc

a été fondé en mars 1982, pour répondre à un besoin du milieu concernant la formation professionnelle et personnelle dans le domaine de la santé globale. Massothérapie, intégration posturale, massage etc.

L'Institut présente des cours de formation dans la profession de massothérapeute, dispense aussi un programme de formation en thérapie psycho-corporelle.

L'Institut dispense également ses activités aux personnes qui désiraient parfaire leurs connaissances ou à titre d'épanouissement personnel.

L'Institut peut également offrir ses cours à des groupes constitués, de l'extérieur de Montréal ou structurer des stages intensifs.

Plusieurs cours ont une orientation de croissance personnelle, afin de comprendre les processus de changement impliqués lors d'un travail de thérapie quel qu'en soit l'objet. Par conséquent, un des buts de la formation est la compréhension de soi-même comme individu, et ultérieurement comme thérapeute.

L'Institut de thérapie psycho-corporelle, Therpsycorps Inc. publie un prospectus détaillé contenant les informations sur la description des cours: les programmes de formation

offerts ainsi que les règlements pédagogiques etc.

S'adresser à Institut de thérapie psycho-corporelle Inc. pour dépliants ou prospectus, 7707 Hochelaga est, suite 200, Montréal, Québec H1L 2K4

## Qu'est-ce que la santé mentale?

La sagesse populaire reconnaît que la santé est le plus précieux des biens. La division du Québec de l'Association canadienne pour la santé mentale considère la santé MENTALE comme un élément constitutif primordial de la santé globale.

Comme la santé physique, dont elle est d'ailleurs indissociable, la santé mentale ne se définit pas comme l'absence de maladie, mais plutôt comme l'existence d'un état d'équilibre dynamique, quelque part à l'intérieur d'une large zone comprise entre les deux pôles de l'"univers santé-maladie"

"Faire face... à une séparation et à un divorce" est le septième dépliant de la série "FAIRE FACE" publié par l'Association canadienne pour la santé mentale.

Ce dépliant, très bien fait, explique clairement les facteurs qui peuvent susciter le phénomène de la rupture. Les conséquences de cet événement sur la santé mentale et comment obtenir de l'aide. Jouez gagnant... dirigez votre vie.

Association canadienne pour la santé mentale  
550, rue Sherbrooke ouest, suite 310  
Montréal, Québec, H3A 1B9  
"Dans les jardins de nos instincts  
allons cueillir de quoi guérir"  
Jules Laforgue.

## Parents anonymes du Québec

est une association qui travaille au mieux-être des enfants et des parents. Elle oeuvre plus particulièrement auprès des enfants mal-aimés et des parents en difficulté.

Chaque année des milliers d'entre eux utilisent les services de Parents Anonymes:

.Les groupes d'entraide Parents Anonymes :

Des rencontres d'entraide permettent aux parents de trouver des solutions et des idées nouvelles pour mieux vivre le quotidien avec les enfants.

.Le Centre d'écoute téléphonique :

Une personne à qui parler en toute confiance dans les moments difficiles pour les parents.

.Les Conférences :

Des conférences sont données à des Associations de parents de professionnels, de bénévoles et au grand public. Prévenons la violence faite aux enfants.

Pour avoir de l'aide ou des renseignements:

Parents Anonymes

C.P. 186 Succ.Placé D'armes

Montréal, H2Y 9Z9

Montréal (514) 288-5555

Extérieur 1-800-361-5085

**Colette Lepage-Viger**

## LA REMISE DU PRIX DE LA FAMILLE 1988



Pour une septième année consécutive, la Fédération des unions de familles a procédé à la remise annuelle du Prix de la famille, le samedi 7 mai, sur la grande scène du Salon de la famille, au Vélodrome olympique.

Le jury a finalement arrêté son choix, pour la première fois en sept ans d'existence, non pas sur un groupe, mais sur une personne. Le Prix de la famille '88 a donc été décerné à madame Sylvianne Clément-Michaud. Elle fait partie de ceux qui, par leur travail, ont contribué à la mise en place, au maintien et à la promotion

de l'action familiale au Québec. Le jury a voulu lui démontrer une reconnaissance collective et lui rendre hommage pour son travail de bâtisseur et pour son oeuvre " Le projet Relation parent-enfant".

L'événement a eu lieu sous la présidence d'honneur de monsieur Robert Dutil, ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux. En plus de présenter l'oeuvre d'art, monsieur Dutil a prononcé une brève allocution. De son côté, le président de la Fédération des unions de familles, monsieur André Bahl, a remis au gagnant une bourse de 2 000\$.

Toutes nos félicitations à madame Sylvianne Clément-Michaud.

## **Le soleil brille encore**

Une fois traversé  
le long tunnel de la séparation,  
avec son lot de réajustements,  
que trouve-t-on ?

Presque toujours un homme nouveau,  
une femme nouvelle,  
une personne qui a appris à vivre  
de ses propres ressources,  
à apprivoiser ses préjugés  
et ceux des autres,  
apte à vivre dans cette société nouvelle  
que le Québec est en train  
de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ « 1983 »